



**Ville
d'Erstein**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune d'ERSTEIN

Projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU soumis à évaluation environnementale

Par arrêté municipal du 12 février 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU, situé 1 rue de Paris – 67150 ERSTEIN (zone industrielle de Kraft), faisant l'objet de la demande de permis de construire n° PC 067 130 23 R0026 et consistant en la construction d'un parc photovoltaïque d'une puissance estimée de 2,2 MWc destiné à couvrir une partie des besoins électriques de la société.

Le maître d'ouvrage du projet est la Société ARGRU situé 1, rue de Paris à 67150 ERSTEIN.

L'enquête se déroulera sur une durée de 32 jours consécutifs :

du lundi 11 mars 2024 à 9h00 au jeudi 11 avril 2024 à 20h00.

Monsieur CANTONNET, Lieutenant-Colonel retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur MARTIN, gérant de société, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

www.ville-erstein.fr

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie d'Erstein pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 20h**

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- **Lundi 11 mars 2024 de 14h à 17h**
- **Jeudi 21 mars 2024 de 17h à 20h**
- **Mercredi 27 mars 2024 de 9h à 12h**
- **Vendredi 5 avril 2024 de 15h à 18h**
- **Jeudi 11 avril 2024 de 17h à 20h**

Le siège de l'enquête sera la mairie d'Erstein.

.../...

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 place de l'Hôtel de Ville – 67150 ERSTEIN
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-5197@registre-dematerialise.fr**
- *L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique – Projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU : observations à l'attention du commissaire enquêteur »*
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : **<https://www.registre-dematerialise.fr/5197>**

Le projet fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le rapport environnemental (étude d'impact) est joint au dossier d'enquête publique.

Le dossier a été envoyé pour avis à l'autorité environnementale et aux collectivités ou groupements de collectivités intéressés. Leurs réponses (ou la mention d'une absence de réponse) figurent au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable de l'enquête publique est le Maire d'Erstein, Monsieur Benoît DINTRICH. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à la mairie, sise 1 Place de l'Hôtel de Ville – 67150 ERSTEIN. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet pourra être autorisé, autorisé avec prescriptions ou refusé, par arrêté du Maire.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet **www.ville-erstein.fr** pendant un an après la date de clôture de l'enquête.